



octobre 2018

Solidaires Groupe RATP
31, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris - Tél : 06 18 86 48 79
www.solidaires-grouperatp.org

CCAS-RATP : la chasse aux malades et accidentés du travail s'amplifie encore !

La CCAS, au service de la direction de la RATP, ne cesse de chasser les salariéEs malades et les accidentés du travail. Contestation d'A.T, Flicage par des enquêteurs dont les pratiques sont détestables, contrôles systématiques, Suivi médical « encadré », sanctions financières, journées de carence, non respect des textes et des jugements : Tous les moyens sont bons, même les plus illégaux, pour faire mal. La CCAS veut instaurer un climat de terreur à la RATP. Solidaires tente d'organiser une riposte collective contre la politique de la CCAS, car même si de nombreux agents se défendent, nous sommes plus forts collectivement. Pour Solidaires, il faut Lutter, proposer, construire !

Réouverture de la chasse ... aux malades !

Telle la chasse à courre, la chasse aux accidentés du travail et aux malades à la RATP ne date pas d'hier. Néanmoins, elle ne cesse de s'amplifier, utilisant tous les moyens, même les plus scandaleux.

Les enquêteurs de la CCAS : Pour eux, tout est permis. Ils s'octroient un pouvoir immense, sous couvert de leur assermentation. A côté d'eux, les agents du KGB des années 80 passeraient pour de gentils collégiens ! Enquêtes de voisinage, planque devant ton domicile pendant plusieurs jours, photos de ta maison et de ta famille, tout est bon pour prouver que l'agent ne respecte pas la réglementation en matière d'arrêt de travail. Leur parole est d'or, et il est quasi-impossible de contredire leurs allégations.

Internet et les réseaux sociaux : de plus en plus, la CCAS se sert d'internet et des réseaux sociaux « type facebook ou twitter » comme une arme de guerre pour chasser « le méchant malade ». La CCAS passe de nombreuses heures à cette tâche (en plus de nos directions). De nombreux agents en ont

déjà fait les frais, que ce soit avec un classement sportif cherché sur google (même en sortie libre et le jour de ta reprise du travail) ou des informations personnelles que tu auras posté sur ta page facebook (récupérées directement ou indirectement). **Tout le monde doit vraiment faire attention aux données publiées sur ce type de réseaux sociaux**, encore plus depuis les failles de sécurité rencontrés par ces derniers !



Une politique de la CCAS éthiquement scandaleuse !

Alors que le nombre de jours d'arrêts maladie des agents de la RATP reste stable depuis de nombreuses années (entre 8 et 10 jours / an et par agent), **il reste toujours très inférieur aux chiffres des entreprises privées de transport** (19 j / an et par agent). Ça n'empêche pas la CCAS et la RATP de continuer d'user de tous les stratagèmes afin de sanctionner les malades et leur faire peur ! Contrôles SECUREX, Suivi Médical Encadré, contestation d'A.T, journées de carence, enquêtes médicales, fausses déclarations, transmission des dossiers médicaux à nos directions (**il est beau, le secret médical !**), chasse aux inaptés ... la liste est longue ! La fausse indépendance entre la RATP et la CCAS ne cesse de toucher les agents de plein fouet. Et les récentes condamnations au tribunal n'y changent malheureusement pas grand-chose.

Si Solidaires RATP a toujours défendu (et continuera de la faire) le statut des agents de

la RATP, force est de constater que les salariéEs du régime privé ne subissent pas ce que nous endurons au quotidien lorsque nous avons le malheur de nous blesser ou de tomber malade. Certes le bénéfice des consultations dans les centres médicaux RATP sur notre temps de travail (pour celles et ceux qui le peuvent encore !) est une bonne chose, **mais cette spécificité équilibre t'elle la balance ? Pour Solidaires, nous sommes très loin du compte.**

Malgré cela, Solidaires RATP continuera de défendre le statut du personnel et ses 2 dernières grandes différences avec le secteur privé : les retraites et le médical. Pour les retraites, le sujet va être brûlant dans quelques mois. Quant au médical, **si Solidaires défend l'idée d'une CCAS-RATP, elle doit être juste, honnête, et privilégier la prévention à la répression !** Et ce n'est sûrement pas celle que nous connaissons aujourd'hui, **éthiquement scandaleuse !**

De plus en plus d'accidents du travail, de moins en moins reconnus !

La baisse des effectifs et l'intensification du travail ne cessent de produire de plus en plus d'accidents du travail. A l'exploitation, à la maintenance et même dans le Tertiaire. Néanmoins, le pourcentage de reconnaissance ne cesse dans le même temps de diminuer ! Tout est bon pour faire baisser artificiellement le taux d'A.T à la RATP et les conséquences financières pour les agents sont de plus en plus grandes. **La CCAS et la RATP, faussement indépendantes et véritablement main dans la main pour taxer frauduleusement les agents** qui se blessent ou se font agresser au travail. **Les agents doivent se défendre et Solidaires continuera de les épauler dans leurs démarches, comme nous vous l'expliquions dans notre tract de janvier 2018.** Pour toute contestation d'A.T, un courrier type d'appel est à disposition de vos représentantEs Solidaires, qui sont là pour vous conseiller dans des démarches rendues volontairement complexes.



Solidaires RATP s'engage à proposer une action spécifique dans les semaines à venir contre les pratiques et les politiques scandaleuses de la CCAS. Si comme nous le pensons de nombreux agents partagent notre analyse, ce sera le moment de montrer notre détermination et notre engagement sur ce sujet !